

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOINE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 5 JUILLET 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOINE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

EDUCATION OUVRIERE.

Quelque soit la bonne volonté de l'Ouvrier relativement à ceux auxquels il s'intéresse d'une manière spéciale, il n'est guère possible d'élaborer, dans un journal de notre format, un système d'enseignement technique qui puisse s'harmoniser avec l'enseignement général que nous avons déjà. Tout au plus ai-je visé à attirer l'attention du lecteur sur le principe admis ailleurs que l'Ouvrier doit s'instruire sous peine de baisser dans l'échelle sociale: qu'il le doit parce que la concurrence augmente tous les jours et que le système antique de l'apprentissage a presque disparu, grâce aux progrès de la science moderne et à la division du travail. Croit-on d'ailleurs qu'il serait bien prudent de dormir lorsque tout le monde est en éveil et s'agit? Au cours des fêtes récentes de la St. Jean-Baptiste, quelqu'un affirma que le Canada devait son industrie à la mère-patrie, à l'Angleterre qui nous avait donné des leçons sous ce rapport; et je viens ajouter que l'Angleterre si riche, si puissante, va elle-même, sur le continent européen, chercher, aujourd'hui même, en matière d'industrie et d'éducation industrielle, des leçons qui lui permettent de conserver son sang parmi les autres nations. Une commission royale nommée, en 1881, pour s'enquérir de l'état dans lequel se trouve l'instruction des classes industrielles dans certains pays étrangers afin d'établir une comparaison avec ce qui se fait sous ce rapport en Angleterre même, vient de publier un second chapitre de ses recherches. Elle a poussé ses investigations en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Hollande et en Italie.

L'Ouvrier présentera peut-être un jour à ses lecteurs des notes détaillées touchant les travaux de cette commission, notes qui offriraient sans doute un haut intérêt à ceux qui s'occupent de la question de l'éducation ouvrière en Canada. Disons, pour aujourd'hui, ce que l'on a constaté de plus frappant: c'est qu'en général, et en France surtout, dans les écoles primaires, on apprend aux enfants à se servir des outils, parce que trop souvent la population ouvrière ne reçoit aucune autre éducation, n'apprend aucun autre moyen de gagner sa vie que ce qui, en ce genre, lui est donné à l'école primaire. L'étude de la physique, de la chimie, etc., entre surtout dans le programme des écoles supérieures, mais, dans les écoles primaires, on apporte un soin particulier à l'enseignement du dessin géométrique et du dessin à main-levée, tant l'on est convaincu que le dessin est nécessaire aux ouvriers de presque tous métiers et qu'il est tout-à-fait indispensable à l'Ouvrier en bâtiment.

En Suisse, on entre à l'école industrielle à l'âge de quatorze ans. Le cours est de trois années et demi. A dix-sept ans et demi, le jeune homme sort de l'école, ayant acquis une instruction spéciale à

son métier et ayant appris ce métier lui-même; et on a observé que le système d'enseignement adopté et dans lequel l'étude du dessin entre pour une large part, a exercé une influence considérable sur l'industrie générale de la Suisse et sur sa prospérité.

Je termine ces articles touchant l'éducation ouvrière en signalant les efforts qui ont été faits, depuis un certain nombre d'années, par le gouvernement de Québec pour répandre, au moyen d'écoles spéciales du soir, les connaissances les plus immédiatement nécessaires, parmi la classe ouvrière dans les principaux centres de population de notre province. Ces écoles placées sous le contrôle du conseil des arts et métiers produisent sans doute d'heureux résultats si l'on en juge par le nombre toujours croissant des élèves, l'ouverture de nouveaux cours chaque année et les travaux produits par ceux qui les fréquentent. Que quelquefois il y ait eu des découragements, il ne faudrait pas s'en alarmer quand on songe aux difficultés que l'on rencontre à se procurer de bons professeurs spéciaux, dans les petites villes surtout. Si à cette première cause de découragement, on ajoute les habitudes de la routine, le besoin du repos de la nuit pour l'Ouvrier qui a travaillé tout le jour, la tentation des délassements chez un certain nombre, on arrive facilement à conclure que si l'éducation pratique de l'Ouvrier pouvait commencer dès le bas âge, à l'école primaire même, comme cela a lieu en différents pays de l'Europe, on pourrait dire des ouvriers Canadiens-Français si heureusement doués d'ailleurs ce que l'on dit assez souvent des peuples les plus avancés de l'ancien continent: "c'est un peuple d'artistes."

En résumé, l'Ouvrier devrait recevoir une éducation aussi complète que possible et en rapport avec l'état qu'il exerce. Ce serait mieux pour lui quoiqu'en faisant de meilleur ouvrage, il obtiendrait un salaire plus rémunérateur. Ce serait plus profitable pour le patron puisqu'avec le même capital, il aurait des produits d'une plus grande valeur. Ce serait aussi mieux pour le marchand qui pourrait placer avec plus d'avantage et d'aisance les produits industriels sur les différents marchés. L'état lui-même y trouverait son compte, car il se composerait d'hommes plus intelligents, plus entreprenants, de citoyens plus vertueux. Disons, enfin, que si le travail éclairé et intelligent est le meilleur, c'est aussi, sous tous rapports, le plus économique.

A. LÉVÊQUE,
Architecte.

Un sot dans l'élevation est comme un homme placé sur une éminence, du haut de laquelle tout le monde lui paraît petit, et d'où il paraît petit à tout le monde.

Catéchisme social et politique.

L'acte constitutionnel, de 1791, basé sur la constitution d'Angleterre, donnait un gouvernement dans lequel le peuple était appelé à jouer un rôle, et au moyen duquel il pouvait faire connaître ses griefs: Il y manquait cependant une garantie qui fut l'objet des luttes qui s'en suivirent et qui finirent par la révolution de 1837. C'est la responsabilité des ministres au peuple, c'est-à-dire que les conseillers du gouverneur n'avaient aucun compte à rendre de leurs actes au peuple.

Après le soulèvement de 1837, le 10 février 1838, fut passé, dans le parlement impérial, un acte par

lequel la constitution de 1791 fut révoquée et les pouvoirs de la législature suspendus. La reine pouvait nommer un conseil spécial pour faire, avec le gouvernement, les lois nécessaires.

Le 10 février 1841, furent unis le Haut et le Bas-Canada sous un même gouvernement constitutionnel appelé "gouvernement responsable." Par cette nouvelle constitution, qui fut arrachée de l'Angleterre, après des luttes énergiques, les principaux conseillers du chef du gouvernement doivent posséder la confiance des représentants du peuple, c'est-à-dire qu'ils sont responsables au peuple.

Cette constitution fit faire d'immenses progrès au Canada, mais une union législative de deux provinces de langue, de mœurs, d'institutions, de religions différentes, devait engendrer des querelles qui finirent par devenir alarmantes et rendirent impossible le jeu de nos institutions.

Le 10 octobre 1864, des délégués des différentes provinces anglaises de l'Amérique Britannique du Nord, résolurent de les unir toutes en une confédération. En février 1865, le parlement résolut de présenter à la reine une adresse pour la prier de soumettre au Parlement Impérial une mesure ayant pour objet l'union des colonies anglaises.

En conséquence fut passé par le Parlement Impérial, l'acte de l'Amérique Britannique du nord, 1867, par lequel se sont unis successivement l'île de Terre-Neuve, qui commande l'embouchure du fleuve St. Laurent; la Nouvelle-Ecosse en deçà du détroit, en abordant sur la terre ferme; le Nouveau-Brunswick, borné au nord par la province de Québec et la Baie des Chaleurs; le Bas-Canada, appelé la province de Québec, en remontant le fleuve; le Haut-Canada, appelé province d'Ontario, en remontant encore; la Colombie anglaise, sur les côtes du Pacifique; les territoires du nord-ouest, situés entre la province d'Ontario et le Pacifique et d'où est sortie la province de Manitoba.

C'est cette constitution de 1867 qui nous régit maintenant et que nous ferons connaître à nos lecteurs.

L'ÉGOINE.

Plus on sème en désirs, moins on recueille en bonheur.

**

L'avenir d'un enfant est toujours l'ouvrage de la mère.

Précautions à prendre contre le choléra.

Attention, mes amis, ce n'est pas une petite affaire! Il s'agit tout simplement d'une bête à mille gueules qui arrive. Elle est loin, dites-vous. Pas si loin, elle peut bondir en un instant d'un bord de l'océan à l'autre, et elle est actuellement avec ses pattes, sa queue et sa tête, à Toulon, à Marseille, et partout dans les ports de mer français. Il faut se préparer à combattre ce monstre. Et d'abord faisons comme tous les braves: tâchons d'éviter la lutte, et pour cela prenons des mesures préventives.

La première, c'est d'être en état de grâce. Une bonne conscience est essentielle au bon fonctionnement des organes qui souffrent toujours des remords.

Il est bien reconnu aujourd'hui que la peur, dans un temps d'épidémie, rend fatals la plupart des cas. Or quand on a la paix dans l'âme on n'a peur de rien.